

**2009/1994 - Square Aristide Briand - Réaménagement de l'espace situé sur le 7e arrondissement – Opération n° 57030001- Programme n° 00012 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'A.P. n° 2009-1 programme 00012, pour un montant de 500 000 € TTC (Direction des Etudes et Techniques Urbaines) (BMO du 30/11/2009, p. 2031)**

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Square Aristide Briand, la seule caractéristique c'est d'être coupé par le cours Gambetta, d'être sur deux arrondissements différents, une première partie qui a été requalifiée dans le 3<sup>e</sup>, une deuxième partie qui le sera pour 500.000 € cette fois-ci dans le mandat.

Une remarque, toujours pour répondre à M. Geourjon, c'est qu'il y a eu une consultation du Conseil de quartier le 17 ou le 18 du mois dernier, que les habitants sous la conduite de Françoise Rivoire, très légitimement, eux, ne s'arrêtent pas aux compétences d'un service. Bien sûr qu'ils parlaient d'espace vert, mais ils nous ont dit et l'accessibilité ? Et les trottoirs ? Quelle que soit la collectivité qui prendrait en charge, que ce soit la Ville ou la Communauté urbaine, le service Espaces publics ou Espaces verts aurait dû contacter, à la suite de la concertation et pour intégrer ce qui a été suggéré, le service de la Voirie. Il s'agit donc là d'une articulation entre deux services et pas d'un problème d'organigramme de redoublement des fonctionnaires ou du budget, ou de gaspillage.

Et, entre parenthèses, si vous pouviez nous indiquer, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, quelles seront les compétences des uns et des autres, parce que, contrairement au Maire, je suis plutôt pour le décroisement. Que le Conseil Général subventionne Bellecour, c'est bien, mais si on pouvait savoir ce que feront les uns et les autres, ce serait beaucoup mieux, pour essayer de dessiner des services et une organisation beaucoup plus efficace. Là, on a mis un peu la tête à la place des pieds : on sait que l'on ne sera plus financé, mais on ne sait pas quelles compétences on aura !

Là aussi, si vous avez une influence quelconque sur un Ministre... Je sais que vous en avez beaucoup sur M. Mercier : on va donc pouvoir discuter du transfert éventuel, mais si vous pouviez nous répondre, sans doute qu'on serait plus efficace pour redessiner les services et les articuler.

M. LE MAIRE : Bon, bien moi je découvre, je croyais que le MoDem, c'était François Bayrou ! Je me trompe ! M. Buna m'apprend des choses !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)